

**objet :**

Dépose d'un câble électrique sous marin entre l'île d'Arz et l'île aux Moines – chantier test

**DDTM/DML**

**Service Urbanisme et Littoral**

**56019 VANNES Cedex**

**v/réf :** V/courrier du 30/11/09  
et appel téléphonique du 22/01/10

**n/réf :** n° LER/MPL n° 10.010 /Tm

Affaire suivie par A. Pellouin – Grouhel

La Trinité-sur-Mer, le 29 janvier 2010

Madame,

En réponse à votre courrier du 30 novembre 2009, accompagnant le dossier d'évaluation des impacts et incidences Natura 2000 élaboré par le bureau d'études X., nous vous confirmons l'avis que nous avons donné précédemment dans notre courrier référencé LER/MPL n° 08.122/Tm du 4 août 2008.

Le chantier sera très proche d'une zone conchylicole et il sera important d'être en mesure de renseigner les conchyliculteurs concernés sur les éventuelles remises en suspension de sédiments que le chantier pourrait entraîner.

Nous recommandons un suivi des remises en suspension dans le chenal entre les deux îles, si possible par mesure en continu de la turbidité, sinon par dosage ponctuel des matières en suspension (MES), sur une période plus large que celle des travaux, de manière à cerner les variations initiales (une semaine au moins avant le début des travaux) et à vérifier le retour à la normale après la fin du chantier (une semaine au moins après les travaux). Ces mesures seront comparées à un point de référence situé en dehors de la zone potentiellement impactée par les travaux, par exemple au nord de la pointe de Béluré (nord de l'île d'Arz).

Le dossier présenté ne précise pas les modalités pratiques du chantier. Il n'indique pas notamment à quel stade de la marée le travail sera engagé, ni la durée journalière de l'intervention. L'emplacement du point de suivi sera choisi dans la zone potentielle d'impact (suivi au nord pour des travaux réalisés au jusant, suivi au sud pour des travaux réalisés au flot). La fréquence, pour un suivi ponctuel, sera hebdomadaire, à mi-profondeur. Les prélèvements seront faits le même jour sur le point de référence situé hors de la zone d'influence.

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments distingués.

Le chef de station Ifremer La Trinités/mer,

**Copie :**

Dopler  
Dossier

**Institut français de Recherche  
pour l'Exploitation de la Mer**

Etablissement public à caractère  
industriel et commercial

**Laboratoire côtier Environnement  
Ressources / Morbihan – Pays de Loire**

**LER/MPL**

12, rue des Résistants  
B.P. 86  
56470 La Trinité-sur-Mer  
France

téléphone 33 (0)2 97 30 19 19  
télécopie 33 (0)2 97 30 19 00

et

**LER/MPL**

Rue de l'Île d'Yeu  
BP 21105  
44311 Nantes cédex 3  
France

téléphone 33 (0)2 40 37 40 00  
télécopie 33 (0)2 40 37 42 41

**Siège social**

155, rue Jean-Jacques Rousseau  
92138 Issy-les-Moulineaux Cedex  
France

R.C.S. Nanterre B 330 715 368  
APE 731 Z  
SIRET 330 715 368 00297  
TVA FR 46 330 715 368

téléphone 33 (0)1 46 48 21 00  
télécopie 33 (0)1 46 48 22 96

<http://www.ifremer.fr>